

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2007/027597**
n°de gestion : **2002D02533**
n°SIREN : **398 384 198 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 18/12/2007 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

**"RSM CCI CONSEILS" COMPAGNIE FIDUCIAIRE DE COMPTABILITE DE
CONTROLE D'INFORMATION ET DE CONSEILS** société d'exercice libéral par actions
simplifiée

2 bis rue de la Tête D'or 69006 Lyon -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

procès-verbal du conseil d'administration (2 exemplaires)

Concernant les évènements RCS suivants :

**Modification relative aux dirigeants d'une société
modification adresse personnelle dirigeant**

« RSM CCI CONSEILS »

**COMPAGNIE FIDUCIAIRE DE COMPTABILITE,
DE CONTROLE, D'INFORMATION ET DE CONSEILS**

Société d'Exercice Libérale par Actions simplifiée

Au capital de 1.973.440 €

Siège social : 2 bis, Rue Tête d'Or – 69006 LYON

398 384 198 RCS LYON

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 10 DECEMBRE 2007**

L'an Deux Mille Sept, le 10 décembre,
A 12 heures 30,

Les administrateurs de la société RSM CCI CONSEILS se sont réunis en Conseil, 2 bis, Rue Tête d'Or
69006 LYON, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents ou représentés:

Monsieur Pierre-Michel MONNERET
Monsieur Marcel LAROSE
Monsieur Roland CARRIER
Monsieur François de BUSTAMANTE
Monsieur Jean-Louis FOUBERT
Monsieur Alain GRILLE
Monsieur Jean-Yves PERROT
Monsieur Michel PITIOT
Monsieur Jean-Michel REY
Monsieur Alain ROUX
Monsieur Albert SERVAN

Les délégués du Comité d'entreprise sont absents.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Pierre-Michel MONNERET préside la séance en sa qualité de Président du Conseil
d'Administration.

Monsieur Marcel LAROSE
remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil
adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Monsieur Roland CARRIER de ses fonctions d'Administrateur et de Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

DEMISSION DE MONSIEUR ROLAND CARRIER DE SES FONCTIONS D'ADMINISTRATEUR ET DE DIRECTEUR GENERAL

Le Président donne lecture au Conseil de la lettre que Monsieur Roland CARRIER lui a fait parvenir pour informer la société de sa démission de son mandat d'administrateur et de Directeur Général de la société RSM CCI CONSEILS à compter de ce jour.

Le Conseil prend acte de ces démissions et remercie Monsieur Roland CARRIER pour les services rendus à la Société.

Le Président rappelle au Conseil qu'en cas de vacance par décès ou par démission d'un ou plusieurs sièges de membres du Conseil d'Administration sans que le nombre de ceux-ci devienne de ce fait inférieur au minimum statutaire ou légal, l'article 18 des statuts permet au Conseil de procéder entre deux Assemblées Générales à des nominations à titre provisoire.

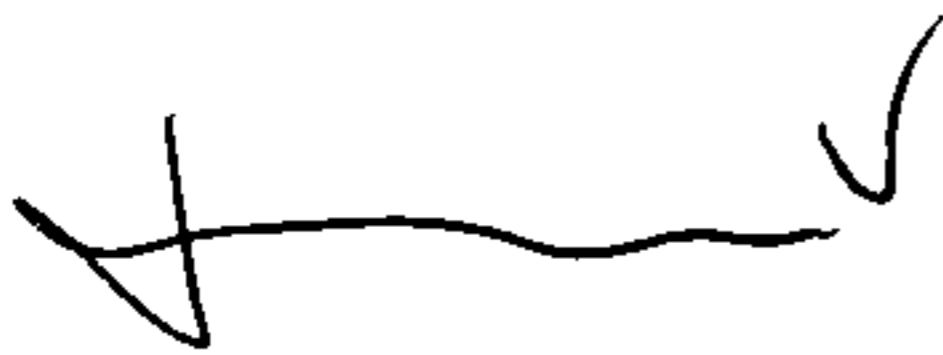
Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas pourvoir au remplacement de Monsieur Roland CARRIER.

Le Conseil donne tous pouvoirs à Monsieur Pierre-Michel MONNERET ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Le Président
M. Pierre-Michel MONNERET



Un Administrateur

